

Toulouse, le 29 janvier 2026

Compte rendu du Conseil Plénier de l'UFR de Psychologie
Séance du jeudi 29 janvier 2026

Présents, membres du conseil votants : RAUFASTE, FOURROUX, CAZENEUVE, CROITY BELZ, GUELLAI, LE BLANC, POUPART, BRET-DIBAT, CANTISANO, LAUNAY, AVERSENQ, VIGNALS-PRINCE, SAINT PAUL, VAN HEGHE, BROCHET, TEULIERE (non votant en son nom), HEGAB CAVELIER, CASANUEVA

Représentés : GASNE (procuration à FOURROUX), CAUET (procuration à FOURROUX), VAIR-PIOVA (procuration à VAN HEGHE), ROUSSEAU (procuration à BRET-DIBAT), EL SAYED (procuration à POUPART), LABEYE (procuration à LAUNAY), RICAUD (procuration à CANTISANO), SEGURA (procuration à BROCHET), OUAFFI (procuration à BROCHET), MURCIA (procuration à HEGAB CAVELIER), BAI (procuration à TEULIERE)

Présents, membres invités : CAZALS, HARRATI, HUET, COMBRES, SEJOURNÉ, MALOUM, MOTTAY-SAFONT, ZUGER.

Excusés : BACQUET, COUFFIGNAL, AMADIEU, TARTAS, KRUCK

Ordre du jour

1. CR/RD du CUFR plénier précédent (VOTE)
2. Finances UFR (S. Zuger, VOTES)
 - a. Ajustement des Règle de financement de manifestations
 - b. Demande de financement RiPsyDeve
3. ODF LICENCE (N. Cascino, VOTES):
 - a. Candidatures à l'animation des blocs de compétences
 - b. Liste de déclaration d'intentions d'ouverture de parcours de licences et licences pro (intitulés, mentions)
 - c. Répartition globale des heures de DGH entre blocs de compétences
4. ODF MASTER (J. Lemarié, VOTE)
 - Liste de déclaration d'intentions d'ouverture de parcours en Master (intitulé, mention, capacité, CC/SED).
5. Calendrier des CUFR
 - Fusion des CUFR 26/03 + 09/04 => 02/04
 - Recherche nouvelle date CUFR « Dédié Recherche »
6. Points d'information

La séance est ouverte à 9h45 avec 28 votants (personnes physique ou représentés).

La parole est d'abord donnée à un élu étudiant qui exprime le regret de ne disposer d'aucun document d'appui relatif aux points sur l'ODF 2027-2031 alors que ces documents lui paraissent nécessaires à la préparation des sujets soumis au vote du conseil. Il souligne que l'absence de ces documents ne permet pas l'analyse des dossiers avant la tenue des séances. En réponse, le directeur reconnaît l'importance de ce point pour le bon fonctionnement de l'instance et indique qu'à l'avenir une vigilance particulière sera portée au dépôt des documents, et ce dans les délais.

1. CR/RD du CUFR plénier précédent (VOTE)

Avant la soumission du CR/RD au vote, le directeur indique que la proposition d'une recommandation concernant la part des enseignements assurés par des professionnels en master n'a pas été tranchée dans le cadrage pédagogique de l'ODF master 2027-2031 (page 14 de l'annexe) voté lors du conseil du précédent. La proposition est examinée et sa formulation finale rédigée avec les conseillers. Le directeur sollicite un vote sur le document ainsi modifié de l'annexe au CR-RD du conseil du 08-01-2026 :

- Les équipes pédagogiques sont invitées à viser une proportion d'enseignements assurés par des professionnels d'au moins 20 % en M1 et d'au moins 40 % en M2 pour ce qui concerne les masters pro ;
- Possibilité d'abaisser ce pourcentage pour les masters cliniques, avec un minimum fixé à 20 % considérant que de nombreux enseignants intervenants dans ces masters sont également des psychologues praticiens ;
- Une proportion de 80 % minimum d'enseignements dispensés par les Enseignants-Chercheurs ou Chercheurs est fixée pour les masters recherche.

Ces 3 propositions sont approuvées par le conseil à l'unanimité

NPPV : 0 ; Abstention : 0 Contre 0 ; Pour : 28 ;

Le CR/RD du CUFR plénier du 8 janvier 2026 assorti de l'annexe master modifiée par le vote précédent est approuvé par le conseil

NPPV : 3 ; Abstention : 0 Contre 0 ; Pour : 25 ;

2. ODF MASTER (J. Lemarié, VOTES)

Le conseil se prononce ce jour sur les intentions d'ouverture des parcours de Master dans le cadre de la nouvelle offre de formation 2027-2031 : intitulés, mentions de rattachement, capacités d'accueil.

Il est rappelé que les maquettes pédagogiques définitives des parcours devront être transmises au central le 6 avril au plus tard. Il faut donc prévoir de les faire voter en conseil d'UFR le 4 avril. Ces intentions ne constituent aucunement la liste définitive des parcours qui seront effectivement mais seulement la liste qui sera proposée pour avis au central.

Le cadrage financier est présenté à l'ensemble des conseillers. Il repose sur la mobilisation de deux enveloppes d'heures non fongibles (Licence / Master), construites à partir des consommations passées mais faisant l'objet d'ajustements à la baisse (de l'ordre de 7 % à 10 %), impliquant donc une réduction des moyens. Afin de respecter ce nouveau cadrage financier, marqué par une réduction des moyens, plusieurs leviers peuvent être mobilisés : mutualisation des enseignements, diminution du volume d'heures de CM, développement des heures en autonomie, réduction du coût de la sélection et mobilisation des ressources propres.

Les intentions d'ouverture soumises au vote portent sur les intitulés provisoires, les mentions de rattachement, les capacités d'accueil. Le maintien de l'existant est proposé, à l'exception des évolutions suivantes (exceptions indiquées en rouge dans le tableau ci-dessous).

- Concernant les mentions, il est proposé de garder les mêmes mentions aux parcours de master existants, **sauf pour le parcours PDEA qui passera sous la mention « Psychologie du développement »** dont la fiche RNCP correspond de plus près aux enseignements réalisés dans ce master que la fiche RNCP de la mention générique « Psychologie ». Ceci conduit à l'usage de six mentions au lieu des cinq actuelles ;
- Diminution de la capacité d'accueil du parcours ECIT-FH à 20 étudiants, en raison de difficultés d'accès aux stages ;
- Augmentation de la capacité d'accueil du parcours PSRI de 15 à 20 étudiants ;
- Diminution de la capacité d'accueil du parcours PCP d'un étudiant ;
- Réflexion sur un rattachement du parcours Neuropsy à la nouvelle mention Psychologie : neuropsychologie, en cohérence avec la réflexion actuelle au niveau national.

Parcours	Capacité d'accueil envisagée	Mention de rattachement souhaitée (possibilité de mettre Mention X ou Y en cas d'hésitation)	Intitulé du parcours en précisant entre parenthèse définitif ou provisoire
PDEA	32	Psychologie du développement	PDEA
PS-RI	15	Psychologie	PS-RI
ECIT FH	20	Psychologie	ECIT-FH (provisoire)
GERONTO	30	Psychologie	PGC (provisoire)
PEPSCO	20	Psychologie	PEPSCO (provisoire)
PAP	20	Psychologie de l'éducation et de la formation	PAP
PEOD	28	Psychologie de l'éducation et de la formation	PEOD
PSTO	26	Psychologie sociale, du travail et des organisations	PSTO - définitif
PI	26	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	Psychologie Interculturelle (définitif)
PCP	32	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	psychologie clinique et psychopathologie (provisoire)
SANTE	30	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Psychologie clinique de la santé (définitif)
NEUROPSY	20	Psychologie : Neuropsychologie ou Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	NPCA Neuropsychologie clinique de l'adulte (définitif)
PSYCHOTHERAPIES	30	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Psychothérapies (provisoire)
AUTISME	26	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Évaluations et interventions en Autisme et autres Troubles du Neurodéveloppement (provisoire)

Le conseil approuve les intentions d'intitulé de parcours, les mentions de rattachement prévisionnelles et les capacités d'accueil de cette proposition à l'unanimité

Pour : 28 – Contre : 0 – Abstention : 0 – NPPV : 0

3. ODF LICENCE (N. Cascino, VOTES) :

a. Intentions d'ouverture de parcours de licences et licence pro (intitulés, mentions et capacités)

- Concernant la **Licence Professionnelle mention Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques parcours Accompagnants des personnes avec un TSA**

La proposition suivante est soumise au vote :

- Reconduction du parcours,
- Capacité d'accueil de 20 étudiants,
- Candidature de Magali Batty en tant que responsable pédagogique de la formation

Un membre du conseil porteur d'une procuration s'absente.

Le conseil approuve cette proposition de reconduction :

Pour 23 ; Contre 0 ; Abstentions 3 ; NPPV 0 (26 votants)

- **Situation de la licence Mention : Psychologie Parcours : Mineure Professorat des écoles (25 places à partir de la L2)**

Il est porté à la connaissance du conseil que le département des Sciences de l'éducation et de la formation de l'UFR SES a décidé de réserver l'ouverture du parcours "Mineure Professorat des écoles" aux seules formations relevant des Sciences de l'éducation et de la formation, à compter de la L2.

Cette décision s'inscrit dans le contexte de la création d'une licence mention Professorat des écoles.

Il est précisé que cette évolution aura peu d'incidences pour la mention Psychologie, les effectifs de ce parcours étant jusqu'à présent faibles et ne devant pas entraîner d'augmentation significative des effectifs en L2 et L3 sur les quatre UE concernées.

Aucun vote n'est attendu sur ce point pour l'UFR de Psychologie, la décision relevant du seul département des Sciences de l'éducation et de la formation.

- **Situation de la licence Mention : Sciences de l'éducation - Parcours : Mineure Psychologie (Capacité d'accueil de 100 places) :**

- En L1, le parcours compte 87 étudiants, nécessitant l'ouverture de deux à trois groupes de travaux dirigés par UE pour les enseignements suivants : PY00101T (psychologie cognitive), PY00104T (psychophysiologie), PY00201T (psychologie du développement), PY00204T (statistiques en psychologie).
- En L2, l'effectif est de 9 étudiants, inscrits aux UE PY00301T (psychologie du développement) et PY00401T (psychologie cognitive).
- En L3, 24 étudiants suivent des UE de spécialisation proposées par le département de Psychologie du développement.

Au regard de la faible poursuite d'effectifs dès la L2, de la possibilité pour les étudiants de Sciences de l'éducation de suivre des UE de psychologie dans d'autres cadres, ainsi que du contexte de restriction de la dotation horaire globale (DGH), il est proposé de ne plus ouvrir ce parcours.

Les représentants étudiants de la liste ESPRIT demandent le report du vote sur ce point, compte tenu de l'enjeu que représente selon eux cette décision, et de l'absence de documents d'appui transmis aux membres du conseil.

Le directeur répond que la liste des parcours que l'UFR a l'intention d'ouvrir pour la prochaine ODF est à remonter au central pour le lendemain au plus tard et que le report du vote n'est donc pas possible. Par

ailleurs il ne s'agit pas du vote définitif de l'offre de formation demandée, lequel aura lieu vers fin avril, mais seulement d'obtenir une indication sur les positions des conseillers afin d'obtenir ensuite un avis des instances centrales.

Le conseil approuve la proposition de ne pas remonter une intention d'ouverture pour la licence
Mention : Sciences de l'éducation - Parcours : Mineure Psychologie
Pour : 18 – Contre : 3 – Abstention : 0 - NPPV : 3

- **Licence mention Psychologie :**

Le conseil doit se prononcer sur la proposition de **création de deux parcours distincts de licence, l'un en présentiel, l'autre en distanciel (SED) ou sur la création d'un parcours en présentiel uniquement.**

Il est rappelé que les formations ont la possibilité de proposer des parcours à distance clairement identifiés dès la phase de candidature sur Parcoursup, conformément aux éléments présentés lors de la conférence de la formation du 4 septembre 2025.

S'agissant du contenu des parcours, il est envisagé de s'appuyer sur un **schéma global commun** de la formation (structure des UE, volumes horaires et crédits ECTS), tout en maintenant, à l'instar de l'organisation actuelle en L3, des spécificités propres à chaque modalité, notamment certaines UE de spécialisation non ouvertes au SED.

Conséquences de chaque option :

1 seul parcours présentiel	1 parcours présentiel + 1 parcours distanciel
900 Parcoursup + 230 autres (dont redoublants) = 1130 étudiants en présentiel en L1	Pas d'augmentation anarchique des effectifs car capacités actuelles ventilées sur les deux parcours
Investissement du potentiel pédagogique sur le présentiel : (dotation SED 3900 H/ 192 = 20,3 postes)	Mobilisation d'une partie du potentiel pédagogique sur ce Parcours
Augmentation de la charge pour les équipes car : - charge globalement plus lourde en présentiel - Plus de groupes à coordonner (33 dans UE théoriques et 43 dans UE méthodo) - Plus d'évaluation à assurer (cf. taux présence des CC)	Pas d'augmentation de la charge pour les équipes pédagogiques car même contenu pour les 2 parcours (une même maquette à construire) et des ressources déjà largement développées (documents du cours, vidéo, quizz, etc. ; regroupements en visio, groupes de suivi renforcé ...) et pas d'hybridation obligatoire
Difficulté d'intégration de la formation pour les publics en reprises d'études et/ou salariés et/ou avec charges familiales	Possibilité de diversifier les publics L1 actuel • Entrée L1 Parcoursup → large place aux bacheliers (78% des entrées) et aux publics du secteur (95% des appels Parcoursup) • Entrée L1 quasi impossible pour certains profils (RE et/ou salariée et/ou hors secteur) alors que très présents dans les candidatures avec demande du SED dans le projet motive • Possibilité d'élargissement aux bacheliers et réorientations hors secteur, reprise d'études, ... • Pas de changement pour les candidatures des étrangers hors UE
Interrogations sur soutenabilité de l'ODF avec l'explosion du nombre de groupes	Une ODF soutenable car en adéquation avec dotation 27-28

La proposition de **création de deux parcours distincts, l'un en présentiel, l'autre à distance (SED)** est approuvée par le conseil
Pour : 27 ; Contre : 0 ; Abstention : 1 ; NPPV : 0 (28 votants)

À 12h20, un conseiller avec une procuration quitte la séance.

Concernant les capacités d'accueil de chacun des deux parcours, la responsable du grade Licence présente une réflexion (non soumise au vote) qui a été menée reposant sur les principes suivants :

- Prise en compte de la capacité globale actuelle en L1, soit 900 places via Parcoursup, auxquelles s'ajoutent environ 230 autres inscriptions (redoublants, candidats Campus France, etc.).

- Intégration de la dotation Licence, conformément à la modélisation de l'ODF et aux exigences de soutenabilité.
- Élaboration des projections à partir de la répartition actuelle des capacités Parcoursup : 77 % des places relèvent de parcours évalués à 100 % en contrôle continu, 17 % de parcours évalués à 100 % en session d'examens dématérialisés (SED), les 6 % restants correspondant à des dispositifs mixtes, répartis à parts égales entre les deux modalités.
- Formulation de plusieurs scénarios de répartition des capacités, à hiérarchiser, la soutenabilité humaine et financière dépendant des propositions qui seront élaborées par les groupes de travail, notamment en matière de répartition CM/TD et d'effectifs par groupe.

TOTAL L1 : 900 Parcoursup + 230 autres	Présentiel Capacité Psup	A distance Capacité Psup
Maintien existant avec ventilation du panachage sur les 2 (manque env. 6700 HETD)	Psup : 80% = 720 Autres = 184 Total = 904	Psup : 20% = 180 Autres = 46 Total = 226
Elargir le distanciel pour hors secteur et salariés (manque env. 4500 HETD)	Psup : 70% = 630 Autres = 184 Total = 814	Psup : 30% = 270 Autres = 46 Total = 316
Pour soutenabilité (manque env. 2850 HETD)	Psup : 60% = 540 Autres = 184 Total = 724	Psup : 40% = 360 Autres = 46 Total = 406
Pour soutenabilité (manque encore env. 900 HETD)	Psup : 50% = 450 Autres = 184 Total = 634	Psup : 50% = 450 Autres = 46 Total = 496

Ces effectifs indiqués ne constituent pas des propositions mais servent à illustrer l'impact de chaque clef de ventilation entre CC et SED dans le cas du maintien des capacités actuelles du L1 au regard de la DGH prévue dans le document de modélisation de la prochaine ODF

b. Candidatures à l'animation des blocs de compétences

Deux autres conseillers quittent la séance.

La proposition suivante décrite dans le tableau suivant est soumise au vote :

« Champs théoriques pour l'analyse des conduites humaines » : UE fondamentales (concepts, connaissances, modèles, paradigmes) Candidature(s) à l'animation du GT : pas de candidature → co-animation Nadine CASCINO et Éric RAUFASTE 23 participants
« Méthodes et outils de la psychologie à des fins de recueil et d'analyse de données » : UE démarche, méthode, techniques et épistémologie. Candidature(s) à l'animation du GT : Céline LEMERCIER et Aurélie SIMOES-PERLANT 18 participants
« Pratiques professionnelles » : des UE répondant à une des deux visées de la formation « recherche » ou [et/ou] « intervention » (nous formons des psychologues et des EC) ; Intégrer les termes et aspects éthique et déontologie dans ce bloc et dans des intitulés d'UE (CER, RGP, ...) Candidature(s) à l'animation du GT : Patricia ROSSI et Anne Valérie MAZOYER vs Johane Le GOFF 12 participants Après discussion, retrait de la candidature de Johane Le Goff mais il faudra veiller à ce que la responsable de la L3 soit associée au choix des dates des réunions pour lui permettre d'être présente pour faire le lien avec l'ensemble de la L3, année du cursus où se situent essentiellement les UE PP
« Construire son projet d'études et compétences transversales » : UE visant (a) un travail sur la connaissance des secteurs et métiers pour construire le projet de F° et d'insertion et (b) des « compétences transversales » (cf. plus loin) : important de faire le lien avec les parcours de Master Candidature(s) à l'animation du GT : Gwenaël KAMINSKI 15 participants

Le conseil approuve la proposition telle que présentée ci-dessus

Pour : 24 – Contre : 0 – Abstention : 0 - NPPV : 0 (24 votants)

Remarque : Le tableau indique le nombre de participants déjà inscrits aux différents groupes dans les Eveno mais ce nombre n'est qu'indicatif et en aucun cas limitatif.

c. Répartition globale des heures de DGH entre blocs de compétences

En raison de retards pris par le central dans la communication des éléments de cadrage financier, les options de répartition des heures entre blocs ne sont pas encore disponibles et donc ce point est remis à un conseil ultérieur.

3. Finances UFR (S. Zuger, VOTES)

a. Ajustement des Règles de financement de manifestations scientifiques

Financement des manifestations scientifiques

Les règles de financement par l'UFR des manifestations scientifiques (sous forme de subvention) sont présentées. Pour rappel, ces règles ont été adoptées en Conseil d'UFR en 2019.

En synthèse, la participation financière de l'UFR est plafonnée comme suit :

- 1 500 € pour un colloque international ;
- 1 000 € pour un colloque national ;
- 500 € pour des journées d'études et/ou séminaires.

Une annexe financière, comprenant le budget prévisionnel, doit être obligatoirement jointe à toute demande de subvention.

Compte tenu de l'importance du maintien de ces subventions pour les manifestations scientifiques, dans un contexte budgétaire contraint, il est envisagé de conserver les aides aux montants actuels. Ce maintien ne nécessite pas de vote.

En revanche, la procédure en vigueur ne précise pas les modalités relatives à la possibilité de cumul de subventions (UFR, départements, masters) pour une même manifestation.

En conséquence, il est proposé aux membres du conseil que soit présenté ultérieurement un document de procédure modifié, intégrant une clarification des règles applicables en matière de cumul des financements.

Ce document fera l'objet d'un vote lors d'une séance ultérieure.

b. Demande de financement RiPsyDeve

Une demande de financement est présentée au vote du conseil pour l'organisation du 18eme colloque international de l'association du RIPSIDEVE.

Deux subventions sont demandées :

1500 € (fonctionnement général UFR)

400 € (au titre des masters PSRI et PEPSCO dont les budgets sont gérés au niveau de l'UFR)

Ces deux subventions sont approuvées par le conseil par

Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 ; NPPV : 0 (18 votants)

5. Calendrier des CUFR

Fusion des CUFR initialement prévus les 26/03 et 09/04 en une seule séance le 02/04.

En raison du manque de visibilité sur le planning d'élaboration de l'ODF, et du faible nombre de conseillers encore présents, la recherche d'une nouvelle date pour le CUFR « Dédié Recherche » est remise à un conseil ultérieur.

La séance prend fin à 13h00

Toutes les pièces annexes sont disponibles dans le dossier du conseil sur scout.

Nous vous rappelons que ces annexes sont des documents de travail et qu'elles ne doivent absolument pas circuler ni être diffusées.

Éric RAUFASTE

Le Directeur de l'UFR de Psychologie

Pour la Présidente et par Délégation
Le Directeur
De l'UFR de Psychologie
Eric RAUFASTE

